

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

COMITE GENERAL

RESTRICTED
Com.Gen./12
8. septembre 1949
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

Lettre en date du 7 septembre 1949
adressée par le Président du Comité Général
au Président de la Délégation israélienne

Monsieur le Ministre,

Le 6 septembre, les Délégations arabes ont informé le Comité Général de la Commission de Conciliation qu'elles acceptaient le projet de mandat du groupe mixte de travail pour les orangeries arabes, dont la création est envisagée. Toutefois, les Délégations arabes ont proposé l'insertion des mots "sans délai" au quatrième paragraphe, après les mots "se rendra sur place".

Le Comité Général, ayant accepté l'amendement proposé par les Arabes, le soumet, par la présente, à votre examen. Le Comité serait très heureux que vous lui donniez réponse sur cette question, dès que vous serez en mesure de le faire et serait tout à fait disposé à tenir une séance, afin de prendre connaissance de vos vues sur le mandat, aussitôt que vous aurez indiqué que vous êtes prêt à lui en faire part.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma haute considération.

Geoffroy de la Tour du Pin,
Président du Comité Général